

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	Fos-sur-Mer (13270)	
Adresse de l'établissement :		
Activité de l'établissement :	Production d'acier.	
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :	Aucune installation ne peut générer des scénarios dont les conséquences peuvent concerner des Etats frontaliers.	

Nature des dangers liés aux		
accidents majeurs et leurs		
effets potentiels sur la santé		
humaine et l'environnement :		

Nature des dangers	Leurs effets
Fuites sur conduites ou gazomètres de gaz sidérurgique	Effets toxiques et /ou thermiques et/ou de surpression

Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :

Les principaux scénarios majeurs concernent des pertes de confinement de canalisations ou de gazomètres de gaz sidérurgique. La maîtrise des risques induits se base sur :

- Une surveillance des conduites et gazomètres basée sur des contrôles non destructifs annuels et des rondes quotidiennes
- Des détecteurs de gaz aux emplacements les plus sensibles
- Des équipements et procédures d'isolement des gazomètres et conduites de gaz (vannes, joints hydrauliques, inertage à l'azote),
- Des consignes de mise en sécurité des installations
- Une organisation POI basées sur un service de secours interne, des astreintes techniques et une Cellule de Crise H24.